Mme Dehan Lucile

Numéro CAF : 8162275

14 impasse Danton

79000 Niort

0618800501

Lucile.dehan@yahoo.com

Fait à Niort le 31/08/2021

Objet : Recours

Bonjour,

Je me permets de faire un recours concernant l’allocation de soutien familial.

Comme inscrit dans mon dossier, vous pourrez constater que je fournis régulièrement une attestation de mon avocat concernant l’évolution de ma procédure de divorce.

Je n’ai pas fourni d’attestation durant la période de décembre 2020 à mars 2021 ce qui m’a valu de ne pas recevoir d’allocation pour cette période donnée.

Je tiens à vous informer que malgré l’absence de justificatif sur cette période, il est clair et évident que le divorce était toujours en cours grâce à toutes les autres preuves fournies. Il n’est donc pas normal que durant cette période je n’ai pas eu de régule.

Je fais appelles à votre professionnalisme pour bien analyser le dossier et le traiter de la manière la plus juste qu’il soit.

De plus, j’ai changé d’avocat entre temps, d’où ma difficulté pour vous fournir le dit papier.

Vous trouverez, joint à ce courrier, de nouveau, une attestation pour l’allocation de soutien familial.

Merci pour le temps et l’attention que vous allez porter à mon dossier.

En attendant, votre réponse positive, je vous souhaites, Madame, Monsieur, une agréable journée.

Cordialement,

Mme Dehan